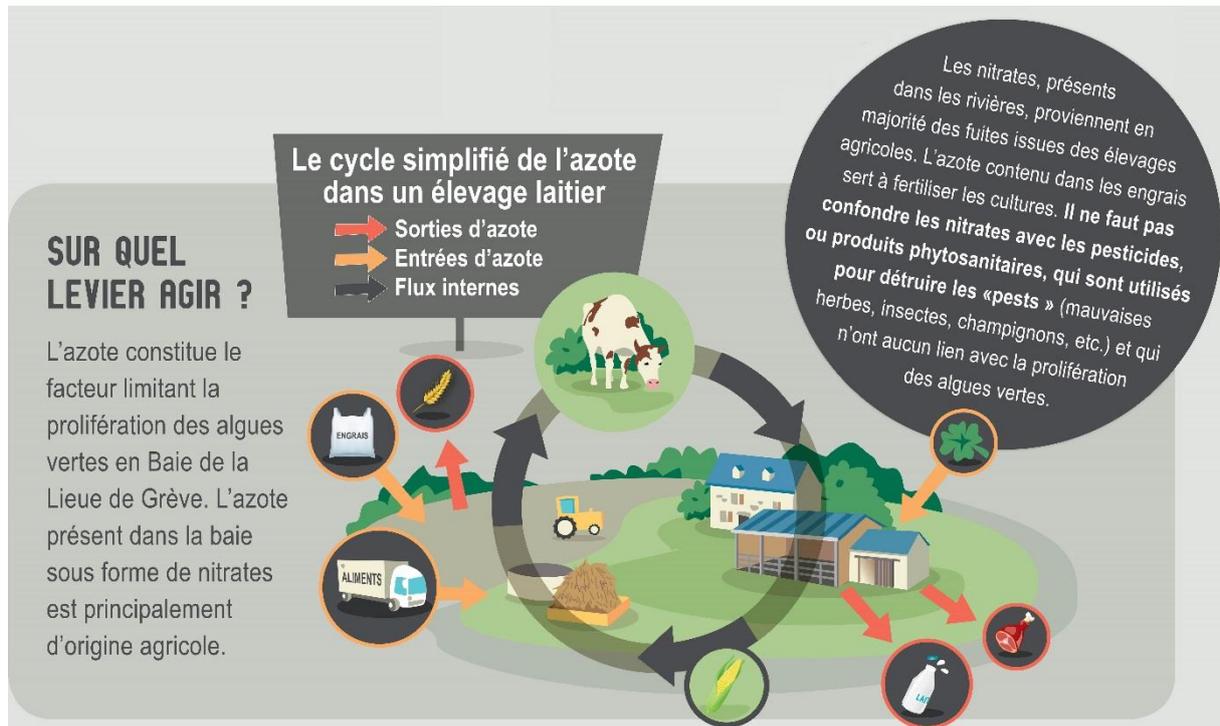


L'engagement des agriculteurs

L'azote constitue le facteur limitant la prolifération des algues vertes en baie de la Lieu de Grève. L'azote présent dans la baie sous forme de nitrates est principalement d'origine agricole. Il ne faut pas confondre les nitrates avec les pesticides ou produits phytosanitaires, qui sont utilisés pour détruire les « pests » (mauvaises herbes, insectes, champignons, etc.) et qui n'ont aucun lien avec la prolifération des algues vertes.



L'agriculture de la Lieu de Grève

L'agriculture des bassins versants de la Lieu de Grève se caractérise par :

- 191 agriculteurs de 49 ans en moyenne dont 170 ayant plus de 3 ha sur le territoire
- 93% des exploitations en élevages bovins, dont 70% d'élevages laitiers
- 6 480 ha de surface agricole représentant 55% de la surface totale des bassins versants
- 75 ha de surface agricole en moyenne par exploitation
- 51% de la surface agricole en herbe
- 13 exploitations en Agriculture Biologique.



Un engagement collectif à travers le Comité Professionnel Agricole :

Depuis 1997, un groupe de 25 agriculteurs propose et suit les actions agricoles menées auprès de l'ensemble des agriculteurs des bassins versants de la Lieue de Grève, soit environ 170 exploitations.

Ces actions tendent toutes vers un même but : réduire les fuites d'azote, responsables notamment de la prolifération des algues et de produits phytosanitaires, dans un objectif de reconquête de la qualité de l'eau.

Les fermes pilotes : favoriser le recyclage de l'azote

De 2011 à 2013, 10 fermes (9 élevages laitiers et 1 élevage procin) ont enclenché une mutation des systèmes à très basses fuites d'azote. Un projet propre à chaque exploitation a été construit avec les éleveurs, des partenaires techniques et des chercheurs. En élevage laitier, les résultats obtenus confirment l'intérêt des prairies pour réduire les fuites d'azote, à condition de les exploiter de façon adéquate, et montrent que des solutions existent pour palier le problème d'accessibilité du parcellaire.

Ces changements ont été soutenus par un accompagnement technique fort et l'animation du groupe sous forme de visites d'exploitations, d'études technico-économiques, de voyages d'étude

Des parcelles pour le test de cultures innovantes et de mesure de l'azote ont été suivies tout au long du projet

RECENTRER SUR LES VACHES LAITIÈRES

Réduction du nombre d'animaux qui ne valorisent pas ou moins bien l'herbe que les vaches laitières (taurillons nourris au maïs, vaches allaitantes)

2 fermes ont arrêté les taurillons
1 ferme à arrêté les vaches allaitantes

RECYCLER L'AZOTE

Meilleure valorisation de l'herbe par le pâturage (parcelles proches du siège), la fauche ou l'affouragement (parcelles éloignées).

AUGMENTER LA PART DE CULTURES PÉRENNES (PRAIRIES)

Augmentation de la surface en herbe au détriment des céréales

62% d'herbe en moyenne dans la SAU des exploitations en 2013 soit une augmentation moyenne de + 11ha par exploitation entre 2006 et 2013

RÉDUIRE LES ENTRÉES D'AZOTE

-20kg/ha d'azote
Réduction des intrants azotés (engrais et aliments achetés à l'extérieur) moyennant une meilleure utilisation des engrais et des aliments produits sur la ferme (ensilage d'herbe, méteil,...)
Recherche d'autonomie en azote

Les leviers pour faire diminuer les fuites d'azote



Des groupes techniques pour échanger

Ouverts à tous les agriculteurs des bassins versants de la Lieu de Grève, ces groupes techniques permettent aux participants d'échanger leurs expériences par des visites et des formations. Deux groupes ont été mis en place sur la Lieu de Grève depuis plusieurs années. Le programme est déterminé en fonction des attentes des participants.

Pour le groupe « herbe », mis en place depuis 5 ans, plusieurs thèmes ont été abordés : la conduite de l'herbe (semis, fertilisation, fauche, pâturage), le séchage de l'herbe, l'affouragement en vert, le groupement des vêlages, l'élevage des génisses...



Pour le groupe « porcs », les éleveurs ont échangé sur la fabrication de l'alimentation à la ferme pour gagner en autonomie, l'engraissement sur paille et le plan d'alimentation.

Regrouper le parcellaire.

Les bassins versants de la Lieu de Grève se caractérisent par un parcellaire très morcelé : 48% du parcellaire se trouvent à plus de 1 km du siège d'exploitation. Cela constitue un obstacle au développement du pâturage et peut entraîner des coûts de mécanisation importants pour les éleveurs. Plusieurs outils peuvent être mobilisés pour regrouper le parcellaire autour des bâtiments et améliorer l'accessibilité au pâturage :

- Echanges amiables de parcelles
- Aménagement de chemins d'exploitation
- Aménagement foncier
- Création et redistribution de réserves foncières

